

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 5 septembre 2023 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 19 septembre 2023 à 19h.**

Sont présents à cette séance :  
Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- Réouverture de la séance
- 14. Rapport final PDT régional ciné-parc
- 15. Chansonnier
- 16. Certificat de paiement 4-CPE
- 17. Ordre de changement 17-CPE
- 18. Ordre de changement 19-CPE
- 19. Achats habits de combat
- 20. Demande dans le programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2024
- 21. Vacances employé voirie
- 22. Signature de contrat sonorisation spectacle d'humour (7 octobre)
- 23. Signature de contrat sonorisation spectacle d'humour (Maxim Martin)
- 24. Carte mère (prima) centre multi
- 25. Demande dans le programme de développement d'activités et de l'événement de l'URLS
- 26. Demande d'assistance financière programme d'aide à la voirie locale
- 27. Terrain de tennis surplus
- 28. Financement temporaire
- 29. Reddition PRACIM
- 30. Période de Questions
- 31. Fermeture de la séance

#### ❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

#### 14- RAPPORT FINAL PDT RÉGIONAL CINÉ-PARC

2023-09-238

**Considérant** que la MRC, dans sa politique de développement du territoire volet régional, a promis une aide financière maximale de 50 000 \$ pour le projet du ciné-parc ;

**Considérant** que les factures sont compilées pour un montant de 131 030,11 \$ ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil entérine le rapport financier pour le projet du ciné-parc dans le cadre de la politique de développement du territoire volet régional;

**Que** la responsable des sports, loisir et culture est autorisée à fournir ce rapport de fin d'activité à la MRC pour recevoir les sommes restantes à l'entente.

#### 15- CHANSONNIER

2023-09-239

**Considérant** que le conseil municipal désire offrir une soirée de musique après le spectacle d'humour;

**Considérant** que le groupe Les Trinquieux offre leur service pour 1200\$ plus taxes;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** les services du groupe Les Trinquieux sont retenus pour la soirée d'humour au montant de 1200\$ plus taxes.

#### 16- CERTIFICAT DE PAIEMENT 4-CPE

2023-09-240

**Considérant** que les travaux au 463 rue Principale ont débuté.

**Considérant** que les travaux sont effectués par la firme Construction JL Groleau Inc.;

**Considérant** que la firme WSP supervise les travaux;

**Considérant** que cette dernière recommande le quatrième paiement de 50 049.69\$ taxes incluses pour les travaux effectués;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le montant de 50 049.69\$ taxes incluses soit versé, via le règlement d'emprunt, à la firme Construction JL Groleau Inc. pour les travaux effectués au 463 rue Principale.

#### **17- ORDRE DE CHANGEMENT 17-CPE**

**2023-09-241**

**Considérant** que la firme WSP Inc., responsable des travaux du projet du CPE, a fait des recommandations pour l'ajout de tuyauterie d'aspirateur central;

**Considérant** que ces travaux consistent, entres autres, de fournir et installer le système complet de tuyauterie d'aspiration et le filage électrique basse tension du système d'aspirateur central;

**Considérant** que ces directives de changements totalisent un montant de 1 550.25\$ plus taxes et que les élus (e) ont pris connaissance de ces directives;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte les directives de changements proposés par la firme WSP pour l'amélioration du CPE au montant de 1550.25\$ plus taxes pour l'installation du système d'aspirateur central payé via le règlement d'emprunt.

#### **18- ORDRE DE CHANGEMENT 19-CPE**

**2023-09-242**

**Considérant** que la firme WSP Inc., responsable des travaux du projet du CPE, a fait des recommandations pour l'installation du compteur extérieur Hydro-Québec;

**Considérant** que ces travaux consistent, entre autres, à fournir un conduit de 27 mm de l'armoire de mesure d'Hydro-Québec jusqu'à l'extérieur pour l'installation du compteur à l'extérieur avec la boîte et le support;

**Considérant** que ces directives de changements totalisent un montant de 1686.06\$ plus taxes et que les élus (e) ont pris connaissance de ces directives;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte les directives de changements proposés par la firme WSP pour l'amélioration du CPE au montant de 1686.06\$ plus taxes pour l'installation du compteur extérieur d'Hydro-Québec, financé via le règlement d'emprunt du projet.

#### **19- ACHAT HABITS DE COMBAT**

**2023-09-243**

**Considérant** que le chef pompier désire faire l'achat de 4 bunkers pour 2024;

**Considérant** que le montant pour les 4 bunkers est de 12 440\$ plus taxes et que le délai avant réception est établi à 7 mois;

**Considérant** que les prix vont augmenter en janvier;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'achat de 4 bunkers pour 2024 au montant de 12 440\$ plus taxes pour le service des incendies.

**Que** la dépense soit prise au budget 2024 puisque la commande sera en 2024.

#### **20- DEMANDE DANS LE PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2024**

**2023-09-244**

**Considérant** que le ministère de la Famille offre une aide financière dans le programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale ;

**Considérant** que la Municipalité répond aux critères du programme pour 2024 ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière pour un nouveau volet au camp de jour de Saint-Honoré ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière dans le programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale ;

**Que** la responsable des sports, loisirs et culture (Karine Champagne) est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents

inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention ;

## **21- VACANCES EMPLOYÉ VOIRIE**

**2023-09-245**

**Considérant** que monsieur Pierre Lapointe désire avoir des semaines de vacances pour la chasse;

**Considérant** que les dates demandées sont la semaine du 15 octobre et du 11 novembre;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** les vacances à monsieur Pierre Lapointe soient autorisées la semaine du 15 octobre et du 12 novembre 2023.

## **22- SIGNATURE DE CONTRAT SONORISATION SPECTACLE D'HUMOUR**

**2023-09-246**

**Considérant** que la municipalité offre un spectacle d'humour en février ;

**Considérant** que la Municipalité doit pourvoir aux demandes techniques en son de l'artiste ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisir et culture veut donner le contrat à Produkson pour l'événement ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à signer un contrat avec Produkson pour les équipements et employés de sonorisation pour le spectacle d'humour de février ;

## **23- SIGNATURE DE CONTRAT SONORISATION SPECTACLE 7 OCTOBRE**

**2023-09-247**

**Considérant** que la municipalité offre une soirée historique le 7 octobre;

**Considérant** que la municipalité doit pourvoir aux demandes pour le son;

**Considérant** que la responsable des sports, loisir et culture veut donner le contrat à Produkson pour l'événement;

**En conséquence**, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à signer un contrat avec Produkson pour les équipements et employés de sonorisation pour la soirée historique du 7 octobre.

#### **24- CARTE MÈRE (PRIMA)**

**2023-09-248**

**Considérant** que le conseil municipal désire changer la carte mère pour le système de ventilation au centre multifonctionnel;

**Considérant** que le coût du changement de la carte mère est de 1855.00\$ plus les heures pour la configuration;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le changement de la carte mère du système de ventilation du centre multifonctionnel soit effectué pour faciliter l'ouverture des portes.

#### **25-DEMANDE DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ET D'ÉVÉNEMENTS DE L'URLS**

**2023-09-249**

**Considérant** que l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches offre une aide financière dans le volet Développement d'activités et d'événements ;

**Considérant** que la Municipalité répond aux critères du programme ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour l'édition 2024 du tournoi de curling ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture à effectuer une demande d'aide financière de 2 500\$ ;

**Que** la responsable des sports, loisir et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention ;

#### **26- DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

**2023-09-250**

**Considérant** le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des

infrastructures des réseaux routiers locaux et municipaux dont elles ont la responsabilité;

**Considérant** les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL 2021-2025;

**Considérant** que la municipalité de St-Honoré-de-Shenley doit respecter les lois et règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

**Considérant** que la municipalité de St-Honoré-de-Shenley choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

**Considérant** que la municipalité de St-Honoré-de-Shenley autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

**En conséquence**, sur la proposition de monsieur Francis Quirion, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, il est résolu et adopté que le conseil de la municipalité de St-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur Pier-Olivier Busque et monsieur Pier-Luc Rancourt ingénieur associé au projet sont dûment autorisés à signer tout document ou entente à cet effet avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

## **27- TERRAIN DE TENNIS SURPLUS**

**2023-09-251**

**Considérant** que le conseil municipal effectue des travaux au terrain de tennis;

**Considérant** que les sources de revenus pour le terrain de tennis sont principalement la Promutuel Assurance, le Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure, l'Aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité;

**Considérant** que le montant restant est assumé par la Municipalité de St-Honoré-de-Shenley;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le montant restant soit pris au surplus cumulé pour les travaux au terrain de tennis.

## **28-AUTORISATION D'EMPRUNT TEMPORAIRE**

**2023-09-252**

**Considérant** que la municipalité veut réaliser des travaux à la route 269;

**Considérant** que la municipalité doit effectuer un financement temporaire pour l'exécution des travaux en attente de la réalisation du financement permanent;

**Considérant** que le règlement d'emprunt 227-2023 décrète une dépense et un emprunt de 1 351 189\$ pour des travaux de réfection des infrastructures municipales d'une section de la rue principale;

**Considérant** que le règlement 227-2023 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 21 mars 2023;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le directeur général à faire une demande de financement temporaire à la caisse Desjardins des Sommets de la Beauce;

**Que** le directeur général Monsieur Pier-Olivier Busque et le maire Monsieur Dany Quirion soient autorisés à signer pour et nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande de financement temporaire.

## **29-REDDITION PRACIM**

**2023-09-253**

**Considérant** que les travaux prévus dans l'octroi d'une subvention dans le programme PRACIM sont complétés;

**Considérant** que les membres du conseil donnent leur accord à ce que la reddition de compte soit complétée auprès du MAMH.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la reddition de compte du programme PRACIM soit complétée pour les travaux exécutés à l'abri à abrasif.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée.

## **30-FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2023-09-254**

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h15.



*Dany Quirion*

---

Dany Quirion, maire

*Pier-Olivier Busque*

---

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier